

*"La pierre la plus solide  
d'un édifice est la plus  
basse de la fondation".*

# L'inFO44



Numéro 123- Octobre 2011

CTPM du 3 OCTOBRE 2011

## « CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL »

### Un CTPM de l'accessoire !!!

Face à l'urgence des réponses à apporter s'agissant de la dégradation insupportable des conditions de vie au travail des agents maintes fois exprimée, FO Finances avait, demandé lors du CTPM du 5 juillet dernier et obtenu lors de l'audience ministérielle du 11 juillet l'engagement de la tenue d'un CTPM, présidé par les ministres et dédié aux conditions de vie au travail.

Au CTPM du 5 juillet, FO avait déclaré au Président de séance : «C'est donc bien délibérément que vous faites le choix de plonger un peu plus chaque jour les agents es ministères économique et financier dans la souffrance et l'insécurité au travail.

Face à cette situation, les ministres ne peuvent plus faire comme s'ils n'entendaient pas, et ils n'ont plus le droit de se taire. » FO Finances demande qu'à ce comité technique soient inscrits à l'ordre du jour et dans cet ordre :

- les conditions de travail au sens large, incluant la question des budgets hygiène sécurité, santé au travail et action sociale
- les emplois
- et les missions.

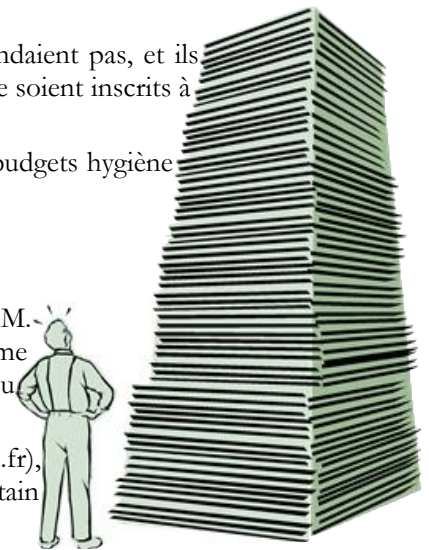
Ce 3 octobre, les ministres étaient donc attendus sur ces questions, sauf M. BAROIN, qui n'est pas venu. A noter tout de même qu'il s'agit de son 3ème rendez vous institutionnel consécutif manqué avec les représentants du personnel.

Après une déclaration liminaire commune (cf [www.financesfo.fr](http://www.financesfo.fr)), Mme PECRESSE s'exprimant au nom des deux ministres a fait un certain nombre d'annonces, dont certaines ne sont que pures redondances!

- Maintien du budget social 2012 (action sociale et hygiène sécurité) au niveau de 2011, prioritairement consacré à la santé sécurité au travail (déjà acté lors de l'audience du 11 juillet).
- Création d'un poste par direction et au Secrétariat Général, de correspondant « qualité de vie au travail ».
- Recrutement d'un/une psychologue du travail.
- Création d'un 18ème poste d'Inspecteur hygiène sécurité.
- Création d'un CHS-CT spécial enquêteurs de l'INSEE.
- Mise en place au niveau ministériel et dans chaque direction générale d'un CT annuel dédié à la sécurité, la santé au travail et à l'organisation du travail.
- Informatisation des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Réservation de 40 berceaux supplémentaires,
- Engagement de réservations de 180 logements supplémentaires l'an jusqu'en 2014.
- Mise en place d'un prêt étudiant, pour les parents ayant des enfants poursuivant des études supérieures.
- Création d'un tableau de bord de veille sociale.
- Renforcement de la formation « manager » des cadres portant notamment sur la manière concrète d'accompagner le changement, mais aussi sur les conditions de travail et les responsabilités managériales.
- Finalisation et mise en oeuvre du plan ministériel santé au travail.
- Renforcement de l'action du plan égalité Femmes/Hommes.

**En réaction aux propos de Mme la Ministre**, les élus FO Finances ont dans un premier temps souligné, s'agissant de la question des gestes de désespoir évoqués, que pour FO dès lors qu'ils se produisent sur le lieu de travail, nul ne peut exclure qu'il puisse y avoir un lien avec l'activité professionnelle.

FO a pris acte de la création d'un poste de correspondant « qualité de vie au travail », d'un poste de psychologue du travail, d'un 18ème poste d'IHS, tout en rappelant que le réseau des acteurs-préventeurs restait largement en



sous effectif, notamment celui des médecins de prévention qui, par ailleurs, attendent réparation du préjudice financier subi lors du changement de leur statut.

Sur la question des CHS locaux, FO a condamné la position des ministres entérinant un rapprochement fonctionnel plutôt que géographique et a rappelé son exigence de voir les agents affectés dans des structures issues de la REATE rattachés pleinement aux CHS ministériels. FO a partagé l'expression de Mme PECRESSE sur la nécessité d'un bon fonctionnement des instances hygiène sécurité, tout en mentionnant le contre exemple récent du CHS de la Vienne où des crédits CHS ont été consacrés à l'achat de mobilier d'accueil contre l'avis majoritaire du comité.



S'agissant de la création d'un tableau de bord de veille sociale, FO Finances a souhaité qu'au-delà du tableau de bord, de l'observatoire interne ou encore du bilan social, soit dépassé le stade du constat et que s'engagent concrètement les actions pour remédier aux carences constatées.

Au sujet de la formation complémentaire des cadres, FO a une nouvelle fois rappelé l'exigence d'une compensation de l'absentéisme pour formation.

Le plan de réservation de logements annoncé rappelle quant à lui largement celui de M. BRETON (Ministre en 2005) et dont FO doute de l'effectivité de sa mise en oeuvre notamment en province.

Le prêt « étudiant » quant à lui, faisait partie des objectifs « action sociale 2011 » qui faute d'engagement budgétaire n'a toujours pas vu le jour.

Le plan d'action en faveur de l'égalité Femmes/Hommes, malgré la signature de l'ensemble des fédérations syndicales et l'obtention du label « diversité » peine également à trouver une déclinaison concrète.

Quant au budget action sociale, FO a déploré que nonobstant l'engagement d'un maintien à hauteur de 2011, l'ODOD (OEuvre des Orphelins des Douanes) verra en 2012 le montant de sa subvention amputé remettant clairement en question ses prestations.

### **Plus globalement, FO Finances s'est offusquée de l'absence de réponses de Mme PECRESSE sur les trois sujets : missions, emplois et pouvoir d'achat.**

Pour FO, indéniablement, l'empilement des réformes, les conditions d'exercice des missions et les suppressions d'effectifs constituent les éléments majeurs de la dégradation continue des conditions de travail des agents.

C'est pourquoi, FO a interrogé la ministre pour savoir quand il serait mis fin aux suppressions d'emplois, si elle avait une vision d'un seuil critique en matière d'emplois, et si elle était disposée à un débat contradictoire sur l'adéquation missions/effectifs.

Enfin, sur la question du pouvoir d'achat, FO Finances a rappelé ses revendications en terme d'augmentation de la valeur du point d'indice mais aussi de revalorisation des barèmes de frais de déplacement ou de mission, considérant que les agents qui se déplacent aujourd'hui pour des raisons professionnelles en sont de leur poche !

Sur ces sujets, Mme la ministre a indiqué que nos avis divergeaient sur la nécessité et le rythme des changements. Pour elle, « les agents des ministères économique et financier n'ignorent rien du contexte budgétaire actuel. Ils savent que le redressement de nos finances publiques est aujourd'hui une nécessité absolue. Et ils savent aussi, j'en suis convaincue, que le non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux au sein de la fonction publique d'Etat est l'un des outils qui nous permettent aujourd'hui de nous montrer à la hauteur de ces exigences ».

La ministre a indiqué qu'il fallait réfléchir à « la 3ème étape de la réforme de l'Etat » et qu'il était prématuré aujourd'hui de répondre à ces questions de suppressions d'effectifs. FO-FINANCES lui a rappelé à cet égard que le temps syndical n'est pas le temps politique et que la revendication demeure quelque soit le calendrier électoral!



### **Sur le pouvoir d'achat, sans sourciller, la ministre a indiqué qu'à Bercy, celui-ci n'a pas baissé et qu'il a même progressé plus que l'inflation !**

Au final, pour FO-Finances la ministre est passée à coté de l'essentiel, c'est-à-dire de ce qu'attendaient réellement les agents, des réponses concrètes à l'amélioration de leurs conditions de vie au travail. Pour sûr, « l'accessoire » annoncé par la Ministre et dont FO veillera à sa mise en oeuvre effective ne suffira pas à combler cette attente : la vente à la découpe des services continue, les coupes claires des effectifs se poursuivent et le pouvoir d'achat **des agents restent en panne sèche ! Encore une occasion ratée !**

☎ 02-40-20-76-56. - ✉ fo.drifip44@dgifip.finances.gouv.fr. - <http://www.fo-dgifip-sd.fr/044/>

VERSAILLES : le lundi et jeudi matins – le mardi après-midi (02.40.20.76.56)

**Permanences** CAMBRONNE : le dernier vendredi de chaque mois  
(02.40.89.66.87)